

Sujet : [INTERNET] Fwd: enquête publique

De : Accueil Mairie de Pont L'Abbé <accueil@ville-pontlabbe.fr>

Date : 09/01/2020 11:59

Pour :



Maëlle BIHAN

Accueil, TES, Elections

Ville de Pont-l'Abbé

02 98 66 09 09

www.ville-pontlabbe.bzh

----- Message transféré -----

Sujet : enquête publique

Date : Thu, 9 Jan 2020 11:45:41 +0100

De : _____

Pour : accueil@ville-pontlabbe.fr

Patrick FREBOURG

A l'attention de Madame le Commissaire Enquêteur

Observations pour l'Enquête Publique.

Du point de vue de l'environnement, je ne peux que donner mon accord à des travaux de renaturation des cours d'eau de la responsabilité de OUESCO.

Mais cette opération d'intérêt général se trouve liée à la mise en place d'une prise d'eau dans la retenue de l'étang de Moulin Neuf.

Ce projet apparaît dommageable pour la vie aquatique de la rivière et de la retenue.

Devoir rendre 120 l/s (Débit Minimum Biologique) pendant quatre mois au lieu de 80 (Débit Réserve), c'est vider la retenue de plus de 400 000 m³ de son eau, donc au moins du tiers de son contenu. Ce projet semble ne pas pouvoir assurer la sécurité de la ressource en eau, ce qui serait contraire aux buts recherchés.

La proposition remise par l'AAPPMA règle la question de la bonne façon.

En matière d'environnement, pour la retenue, à surface d'évaporation égale, 400 000 m³ de moins, c'est diminuer du tiers la capacité calorifique du lac, et donc élever la température de son eau de plus d'un degré. Ceci entraîne un développement des algues et cyanobactéries. Le dépôt de ces espèces sur les feuilles des macrophytes y crée des concentrations de microcystines très supérieures à celles mesurées dans l'eau. Les oiseaux, tels les cygnes et tous les palmipèdes herbivores en sont les victimes toutes désignées. Cette dégradation de la nourriture disponible amènera maladies et mortalité de l'avifaune qui seront difficilement repérables et quantifiables : un oiseau malade se cache et se trouve vite « consommé » par un prédateur qui pourrait à son tour être contaminé...

Il faut baser la renaturation, non sur une prise d'eau dans la retenue, mais à Moulin Hascoët pour satisfaire aux besoins en eau potable tout en préservant au mieux l'environnement.

